

celui de M. le Dr Rivet (P.), le mémoire ayant pour titre : *Contribution à l'étude descriptive et morphogénique de la courbure fémorale chez l'Homme et les Anthropoïdes.*

M. BILLARD (Armand) présente et offre pour la Bibliothèque son mémoire intitulé : *Hydroïdes de Madagascar et du Sud-Est de l'Afrique.*

COMMUNICATIONS.

CONTRIBUTION À LA DISTINCTION SPÉCIFIQUE DES CERCOPITHÈQUES DU GROUPE DE LA DIANE,

PAR M. E.-L. TROUSSERT.

Les Singes du petit groupe de la Diane, qui habitent l'Afrique occidentale, sont encore si mal connus dans leurs caractères spécifiques et leur répartition géographique, que, suivant les auteurs, on les a considérés comme appartenant tous à une seule et même espèce, ou comme constituant trois espèces distinctes. Cela tient surtout à ce que les représentants de ce type que l'on voit dans les ménageries d'Europe, où ils ne sont pas rares, y arrivent presque tous très jeunes et sans indication exacte de localité, ayant été achetés dans les ports de la côte où les nègres les apportent de l'intérieur, les tenant souvent eux-mêmes de seconde main.

Sans remonter jusqu'aux naturalistes du XVIII^e siècle, qui ont fait connaître la *Diane* et le *Roloway*, nous voyons que Schlegel, en 1876⁽¹⁾, ne distingue pas les deux espèces, attribuant à l'âge les différences que l'on constate entre les divers individus.

Plus récemment, en 1898, Jentink⁽²⁾, grâce à de nouveaux spécimens reçus de Libéria, a essayé de débrouiller les deux espèces, et de fixer leur distribution géographique. Il rappelle que Gray, dans son *Catalogue of Monkeys, etc.*, 1870, p. 22, a distingué une variété *ignita* qui se différencie de la Diane ordinaire par les poils de la partie postérieure et interne des cuisses qui sont d'un rouge-feu ou bai, et non blancs comme dans les jeunes Dianes que l'on voit d'ordinaire dans les ménageries. Sclater, en 1893⁽³⁾, considère cette variété comme une sous-espèce sous le nom de *Cercopithecus diana ignitus* Gray. Mais la provenance indiquée (Congo) est très probablement erronée.

(1) SCHLEGEL, *Muséum des Pays-Bas*, Singes, 1876, p. 92.

(2) JENTINK, *Notes of Leyden Museum*, XX, 1898, p. 233.

(3) SCLATER, *Proc. Zool. Soc.*, 1893, p. 254-255.

Voici les caractères différentiels que Jentink assigne aux deux espèces, la Diane et le Roloway :

CERCOPITHECUS DIANA (Linné).

Barbe courte (2 centimètres chez l'adulte), avec les poils du devant noirs et plus courts que les autres qui sont blancs; un croissant blanc ou blanchâtre sur le front au-dessus des yeux; oreilles portant une touffe blanche à la partie supérieure interne de la conque; une large bande blanche ou d'un blanc rougeâtre en travers de la hanche; partie postérieure et interne des cuisses d'un rouge-bai; parties supérieures du corps et du membre antérieur tiquetées, plus foncées que chez le *Roloway*.

Habitat. — Libéria, fleuve Saint-Paul.

CERCOPITHECUS ROLOWAY (Schreber).

Barbe longue (8 centimètres chez l'adulte), blanche avec très peu de poils noirs au menton; un diadème blanc sur le front au-dessus des yeux; oreilles sans touffes blanches; une petite bande blanche ou jaunâtre en travers de la hanche; partie postérieure et interne des cuisses blanches ou d'un orangé clair; parties supérieures du corps et du membre antérieur tiquetées, plus claires que chez la *Diane*.

Habitat. — Côte d'Or.

Lorsqu'on veut faire l'application de ces caractères aux spécimens montés dans les collections ou vivant dans les ménageries, presque toujours sans indication précise de pays d'origine, on éprouve de grandes difficultés. La longueur de la barbe, notamment, semble un mauvais caractère; tous nos spécimens ont une barbe de 4 centimètres de longueur, au moins; un seul en porte une de 8 centimètres, et ne diffère en rien des autres, indépendamment de ce caractère.

Dans la revision qu'il vient de publier du genre *Cercopithecus*⁽¹⁾, M. Pocock semble avoir éprouvé quelques difficultés à distinguer le *C. roloway* par des caractères bien tranchés. Il ne sépare pas même comme sous-espèce le *C. ignitus* du *C. diana*, et il donne une figure de ce dernier (pl. XL1, fig. 1), qui le montre avec une barbe très courte et dont tous les poils antérieurs sont noirs, de manière à cacher les poils blancs postérieurs. Je n'ai jamais vu de Diane avec une barbe aussi courte.

En présence de ces divergences, je saisis avec empressement l'occasion d'ajouter de nouveaux matériaux à cette question encore controversée.

M. Auguste Chevalier a rapporté de sa récente mission à la Côte d'Ivoire, plusieurs peaux avec leurs crânes, appartenant au groupe des Dianes. Ces Singes ont été tués dans deux localités éloignées l'une de l'autre de plus de 300 kilomètres, et l'examen des crânes ne permet pas de douter qu'ils n'appartiennent à deux espèces différentes, ainsi d'ailleurs que M. Chevalier en a eu l'impression sur les lieux mêmes.

Les premiers spécimens, que je désigne sous le nom de *Cercopithecus*

(1) РОССОК, *Proc. Soc. Zool.*, octobre 1907, p. 677-746.

diana ignitus, proviennent de la contrée entre les fleuves Cavally et Sassandra, c'est-à-dire de la région qui se rapproche le plus du Libéria. Ils ont les cuisses rouges.

Les seconds, que je rapporte, au moins provisoirement ⁽¹⁾, au *Cercopithecus rolway*, ont été tués dans la grande forêt Indénéié, beaucoup plus à l'Est, sur la frontière du territoire d'Assinie. Ils ont les cuisses blanches.

Il existe en outre, entre les deux formes, des différences dans le pelage, la forme du crâne et surtout la dentition, que je mettrai en relief dans les tableaux suivants :

CARACTÈRES.

MÂLE TRÈS ADULTE ⁽¹⁾ (ENTRE CAVALLY ET SASSANDRA). <i>Cercopithecus diana ignitus</i> .	MÂLE ADULTE JEUNE (FORÊT INDÉNÉIÉ, FRONTIÈRE D'ASSINIE). <i>Cercopithecus rolway</i> .
Partie postérieure et interne des cuisses d'un rouge-bai très vif.	Partie postérieure et interne des cuisses blanche, à peine teintée de roux.
Barbe ? (<i>la tête manque.</i>)	Barbe de 4 centimètres avec des poils noirs rares et très courts à la base.
Raie blanche des hanches longue, recourbée en ∞ et très nette à ses extrémités. Cette raie est nettement teintée de roux.	Raie blanche des hanches courte, à simple courbure et se fondant insensiblement par le bas avec le gris du membre.
Crâne plus robuste et beaucoup plus large que dans l'autre espèce.	Crâne moins large, paraissant par suite plus allongé.
Évasement des orbites en avant très marqué.	Évasement des orbites en avant peu marqué.
Orbites ayant le bord supérieur presque horizontal et formant un angle droit avec le bord interne.	Orbites presque circulaires, avec l'angle interne peu marqué et très ouvert, le bord supérieur arrondi.
Profil des os nasaux convexe.	Profil des os nasaux concave.

⁽¹⁾ Malheureusement, cette peau est privée de sa tête, ce qui n'a pas permis de la monter, malgré les caractères excessivement tranchés qu'elle présente.

Ces caractères différentiels ne peuvent s'expliquer uniquement par l'âge ou le sexe; d'ailleurs, une femelle en gestation, du Cavally, que nous avons fait monter, présente également, sur les cuisses, la couleur rouge-bai du mâle âgé que nous prenons pour type. Sa barbe a 4 centimètres, comme celle de l'autre espèce. Mais ce sont les caractères fournis par la dentition

⁽¹⁾ Les collections du Muséum ne renfermaient aucun spécimen étiqueté « *C. rolway* ». La question est de savoir si, précisément, les « *C. diana* » jeunes de nos collections ne seraient pas le Rolway ?

qui accentuent surtout la distinction entre les deux types. C'est ce que montre nettement le tableau suivant des dimensions :

DIMENSIONS EN MILLIMÈTRES DES PEAUX ET DES CRÂNES.

DÉSIGNATION.	MÂLE ÂGÉ TRÈS ADULTE (entre CAVALLY ET SASSANDRA). <i>Cercopithecus diana ignitus.</i>	MÂLE ADULTE JEUNE (FORÊT INDÉNIÉ). <i>Cercopithecus voloray.</i>	
Longueur { du corps avec la tête..	680 (environ)	600	
Longueur { de la queue	780	820	
Longueur { du crâne.	109	101	
Largeur . { du crâne aux pariétaux.	60	58	
	{ au niveau des arcades zygomatiques.	75	63
Du bord incisif à l'entre-deux des orbites.	51	45	
Hauteur des orbites.	21	21	
Largeur des orbites.	25	21	
Longueur { des os nasaux.	22	15	
	{ de la voûte palatine. . .	41	38
	{ de la série des molaires supérieures.	22	26
Distance de la dernière molaire à la base de l'apophyse ptérygoïde. . .	8	3	
Longueur de la 1 ^{re} prémolaire. . . .	3	4	
Largeur de la 1 ^{re} prémolaire. . . .	3,5	4	
Longueur de la 2 ^e prémolaire. . . .	4	5	
Largeur de la 2 ^e prémolaire. . . .	4	4	
Longueur de la 1 ^{re} vraie molaire. . .	5	6	
Largeur de la 1 ^{re} vraie molaire. . . .	4	4,5	
Longueur de la 2 ^e vraie molaire. . .	6	6,5	
Largeur de la 2 ^e vraie molaire. . . .	5,5	5,5	
Longueur de la 3 ^e vraie molaire. . .	5 (1)	5 (2)	
Largeur de la 3 ^e vraie molaire. . . .	5	5	
Hauteur de la branche horizontale de la mâchoire inférieure au niveau de la dernière molaire. . . .	17,5	14	
Hauteur de la branche montante au niveau de l'apophyse coronéide. . .	40	30	
Longueur de la série des molaires inférieures.	28	30	

(1) Il est à noter que cette dent n'a que trois tubercules distincts.

(2) Cette dent a quatre tubercules bien distincts.

Comme on le voit par ce tableau, la longueur de la série des molaires est beaucoup plus grande chez le Roloway que chez la Diane, bien que le crâne soit plus petit; cela tient à ce que les molaires, notamment la première vraie molaire, sont presque carrées, aussi larges que longues, chez cette dernière, tandis que ces dents sont toutes plus longues que larges chez le Roloway; en outre, la dernière molaire n'a que trois tubercules chez la Diane, tandis qu'on en trouve quatre bien distincts chez le Roloway (fig. 1 et 2).

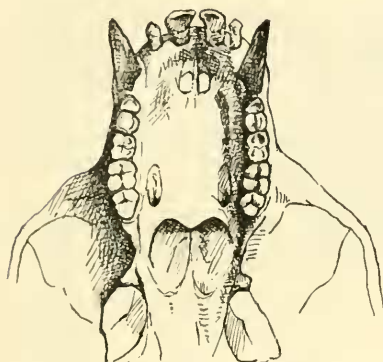


Fig. 1. — *Cercopithecus diana ignitus*.

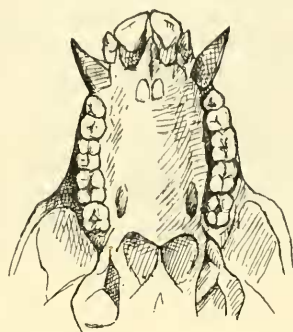


Fig. 2. — *Cercopithecus roloway*.

En résumé, il y a là deux espèces nettement séparées par leurs caractères dentaires et crâniens. Quant au pelage, il semble résulter de ce qui précède, que la Diane se distingue à l'âge adulte, surtout chez le mâle, par la teinte d'un rouge-bai de la partie interne et postérieure des cuisses, les jeunes ayant ces parties blanches. Chez le Roloway, ces parties seraient blanches à tous les âges. Comme conséquence, la forme *C. ignitus* de Gray serait uniquement le mâle adulte de la Diane.

Le *C. diana* se trouve, dans l'Afrique Occidentale, depuis Sierra-Leone et Libéria jusqu'au fleuve Sassandra à la Côte d'Ivoire; à l'est de cette région, il serait remplacé par le *C. roloway* qui s'étendrait jusqu'au Benin et au delta du Niger, mais ne semble pas se rencontrer plus au Sud et manque par conséquent au Congo.

En terminant, je ferai remarquer que si l'on venait à démontrer que le Roloway de Schreber n'est pas l'espèce à laquelle je donne ce nom dans la présente note, il faudrait considérer cette dernière comme étant le *C. diana* des anciens auteurs, et le *C. ignitus* de Gray, comme une bonne espèce, parfaitement distincte des deux autres.